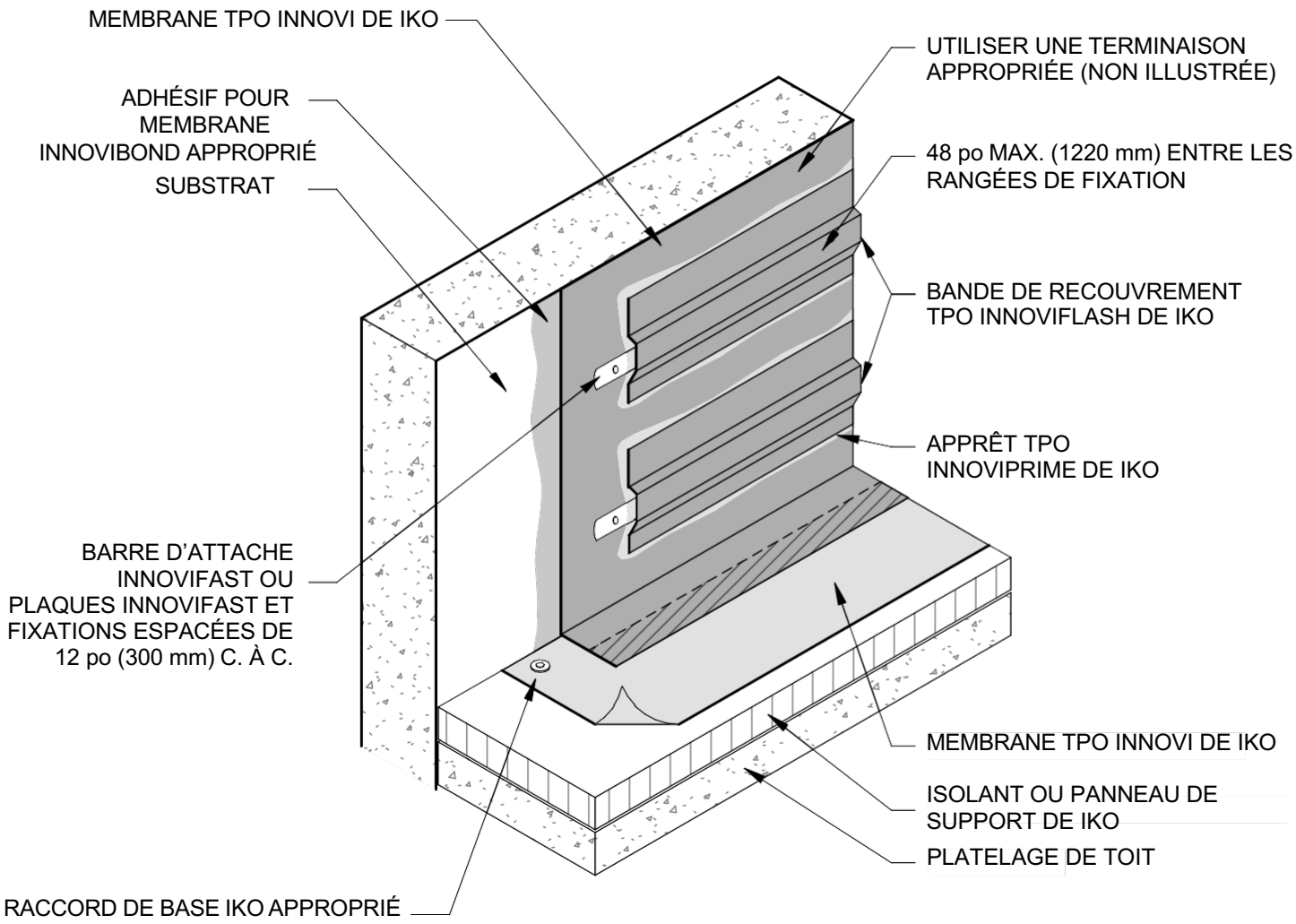


NOTES :
1. CONSULTER IKO.COM/COMM POUR OBTENIR LES INFORMATIONS D'INSTALLATION LES PLUS RÉCENTES.
2. TOUS LES TRAVAUX DE MENUISERIE OU DE FERBLANTERIE DOIVENT ÊTRE CONÇUS ET RÉALISÉS CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DES NORMES LOCALES OU AUX SPÉCIFICATIONS DU PROJET. CES ÉLÉMENTS DOIVENT ÊTRE EXAMINÉS ET APPROUVÉS PAR UN PROFESSIONNEL DE LA CONCEPTION AGRÉÉ. IKO DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ CONCERNANT L'INSTALLATION DES ÉLÉMENTS ASSOCIÉS OU LES DOMMAGES CAUSÉS AU SYSTÈME DE TOITURE EN RAISON D'UNE INSTALLATION DÉFECTUEUSE.
3. LE SUBSTRAT MURAL DOIT ÊTRE CONSTITUÉ D'UN MATÉRIAU COMPATIBLE AVEC L'ADHÉSIF DE LA MEMBRANE.
4. DES PLAQUES DE RACCORDEMENT PEUVENT ÊTRE UTILISÉES À LA PLACE DES BARRES D'ATTACHE.
5. SI UNE FIXATION INTERMÉDIAIRE EST NÉCESSAIRE, L'ESPACEMENT MAXIMAL ENTRE LES RANGÉES DE FIXATION DOIT ÊTRE DE 48 POUCES (1220 mm).
6. LORSQUE LE RENFORT DU TPO EST EXPOSÉ, L'UTILISATION DU MASTIC POUR BORDS DE COUPE TPO INNOVISEAL EST REQUISE.

Titre : FIXATION INTERMÉDIAIRE – MUR STRUCTUREL	Numéro de détail : T-WF-2
Date de pub. : 01/08/2025	Durée maximale de la garantie :	Pas à l'échelle

IKO COMMERCIALE® Spécifiez en toute Confiance. INNOVI™ TPO